



NUITEUX

INTERPELLATION DES 577 DÉPUTÉS SUR NOS CONDITIONS

Fin juillet, OPTION NUIT a sollicité les députés de l'Assemblée Nationale. Une lettre avec un message très simple à destination de nos députés.

"Nous estimons que l'aide de 10 millions annoncée par le Président de la République est appréciée mais insuffisante face aux attentes que nous sommes en droit d'attendre. Deux choix s'offraient aux Députés : prendre position en affirmant leur soutien et relayant les revendications des Nuiteux ou refuser de nous soutenir.

Plus de 273 députés ont répondu présent et relayé nos revendications en sollicitant directement le Président de la République, Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur.

Madame Marie-France LORHO
Députée du Vaucluse
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Anne Brugnara
Députée du Rhône
Conseillère du 6^e arrondissement de Lyon

Jean-Michel Fauvergue
Député de Seine-et-Marne

Monsieur Gérald Darmanin
Ministre de l'Intérieur
Hôtel de Beauvau
1, Place Beauvau
75800 Paris


Sophie METTE
Députée de la 9^e circonscription de la Gironde
Secrétaire du Bureau de l'Assemblée nationale
Membre de la Commission des Affaires Culturelles
et de l'Éducation
[Afficher la suite de Guillaume Odon Nut](#)

Paris, le 27 juillet 2020

Monsieur le ministre,

Les policiers exerçant de nuit, dits « les Nuiteux », travaillent dans des conditions particulièrement délicates. Intervenant dans un casse-cou dix dans des atmosphères d'une extrême violence due à l'alcool, ils doivent faire face à des situations éminemment difficiles pour assurer la sécurité des Français. Dénonçant des conditions de travail déplorables, 11 500 membres de la Police nationale travaillant de nuit ont initié un mouvement pour interpeller le ministère de l'Intérieur.

Ces personnels des forces de l'ordre demandent à ce qu'il soit reconnue la dangerosité du climat dans lequel ils travaillent ainsi que la pénibilité des conditions dans lesquelles ils œuvrent. Se plaignant des effectifs lacunaires au sein de leur service, ils en appellent à un geste du gouvernement pour combler des effectifs manquants alors même que notre société est en proie à un ensauvagement croissant. Ils dénoncent également un salaire extrêmement bas en regard de la pénibilité de leur activité, l'indemnisation horaire de nuit dépendant de la commune dans laquelle œuvre la police municipale. Depuis l'arrêté du 30 août 2001, qui a fixé le taux de l'indemnité horaire à 0,17 euros/heure de nuit, et une majoration spéciale pour le travail intensif de 0,80 euros/heure de nuit, aucune réforme de ce salaire n'a été envisagée.

Revalorisation de l'heure de nuit, forfait fixe mensuel de 300 € net par mois pour les Nuiteux effectuant des vacations de nuit de 11h08 et 12h08, forfait de 150€ net par mois pour les autres vacations, prime de 500€ non-imposable à partir de 5 ans de travail de nuit cumulés au cours de la carrière pour fidéliser les collègues au travail de nuit : telles sont les demandes de ces travailleurs de nuit.

En dépit de la prime exceptionnelle annoncée par le président de la république, il semble nécessaire de rappeler que ces personnels méritent une véritable revalorisation de leur salaire et non une prime qui, si elle est louable, reste ponctuelle.

Parce qu'ils assurent un indispensable travail au service de la sécurité des Français, de telles propositions de la part des membres de la police nationale semblent plus que légitimes. Quelles dispositions Monsieur le ministre compte-t-il prendre pour permettre à ces membres de la Police nationale d'exercer leur métier dans de meilleures conditions ?

Revez, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments courtois.

Marie-France LORHO



Et pour les personnels de soignants, de réponse, que pour les forces de sécurité, en dépit des risques et des critères d'attractivité, et par conséquent, 0 habitants, seules deux patrouilles de 10 policiers ne peut répondre à.

Et de l'exécution des peines. La sur-sécurité n'est pas la solution.

[Télécharger le document](#)

Assemblée nationale
01 40 63 58 84 - Je

Mme Souad Zitouni
Députée de la 1^{re} circonscription du Vaucluse

Mireille ROBERT
Députée de l'Aude

Małgorzata MATHIS MAZURCZAK
Attachée parlementaire de Jean LASSALLE
Député des Pyrénées-Atlantiques
Membre de la Commission de la Défense


ASSEMBLÉE NATIONALE

Florian LECLERCQ
Chef de cabinet
De M. Pierre CABARÉ
Député de Haute-Garonne

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Député de l'Essonne
01 69 49 29 30


ASSEMBLÉE NATIONALE